



PRIX DE THESE AEI

L'Académie de l'Entrepreneuriat et de l'Innovation (AEI) délivre un prix de thèse dans le champ de l'Entrepreneuriat et de l'Innovation.

Les thèses éligibles doivent avoir été soutenues entre **janvier 2023 et décembre 2023**, dans un établissement d'enseignement supérieur français. Le prix est ouvert aux thèses de doctorat (hors DBA) rédigées en français et anglais, ainsi qu'aux thèses monographiques ou sur articles.

Les docteurs souhaitant soumettre leurs travaux pour l'attribution d'un prix dans cette catégorie doivent adresser à sylvie.sammuto@umontpellier.fr en format PDF, pour le **31 janvier 2024** au plus tard :

- l'exemplaire électronique de leur thèse,
- les deux pré-rapports,
- le rapport de soutenance,
- un résumé de la thèse, d'une quinzaine de pages,
- une lettre de recommandation du directeur de recherche,
- un curriculum-vitae.

L'objet du mail devra mentionner « Prix de thèse AEI ».

Un envoi *via* We Transfer (ou assimilé) est également possible mais il doit être précédé par un mail annonciateur à l'adresse sylvie.sammuto@umontpellier.fr afin qu'il soit repéré en amont et éventuellement recherché dans les spams.

Un accusé de réception sera envoyé après chaque réception de dossier de candidature. Il vous importe de vérifier que vous l'avez reçu ou de procéder à un nouvel envoi.

Tout dossier incomplet ne sera pas évalué.

Un Comité Scientifique *ad hoc* indépendant sélectionnera la meilleure thèse.

Le vainqueur du prix de thèse AEI se verra attribuer le prix de 1000€.

N.B. :

1/Le candidat peut également candidater au Prix FNEGE de la thèse transdisciplinaire en management avant le 31 janvier 2024,

2/ Le vainqueur du prix AEI 2023 présentera sa thèse en 180 secondes lors de la manifestation de remise des Prix de thèse FNEGE et du Prix des Meilleurs Ouvrages de Management, en Juin 2024

Pour ces 2 informations, plus d'éléments sur :

<https://www.fnege.org/labellisation-theses/>